

Partie I:

Le Fonds Vert pour le Climat



GREEN
CLIMATE
FUND

Eléments de base sur le FVC

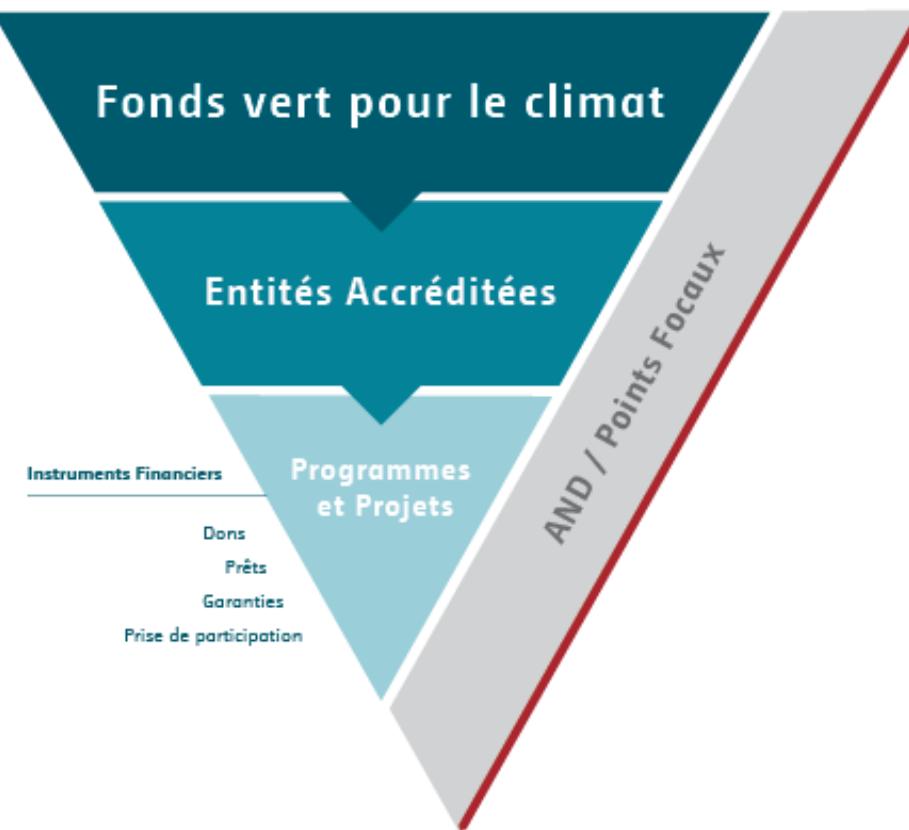
| | |
|-------------|---|
| NOM | • Fonds Vert pour le Climat (FVC) |
| TYPE | • Mécanisme Financier de la CCNUCC |
| ETABLIE | • 11 décembre 2010 à Cancun, Mexique |
| MEMBRES | • Les 194 pays membres de la Convention |
| GOUVERNANCE | • Conseil + Secrétariat + Unités Indépendantes |
| MANDAT | • Promouvoir un développement à faibles émissions de GES et résilient au changement climatique dans les pays en développement |
| SIEGE | • Songdo, République de Corée |



GREEN
CLIMATE
FUND

Le modèle opérationnel du FVC

L'Architecture du GCF

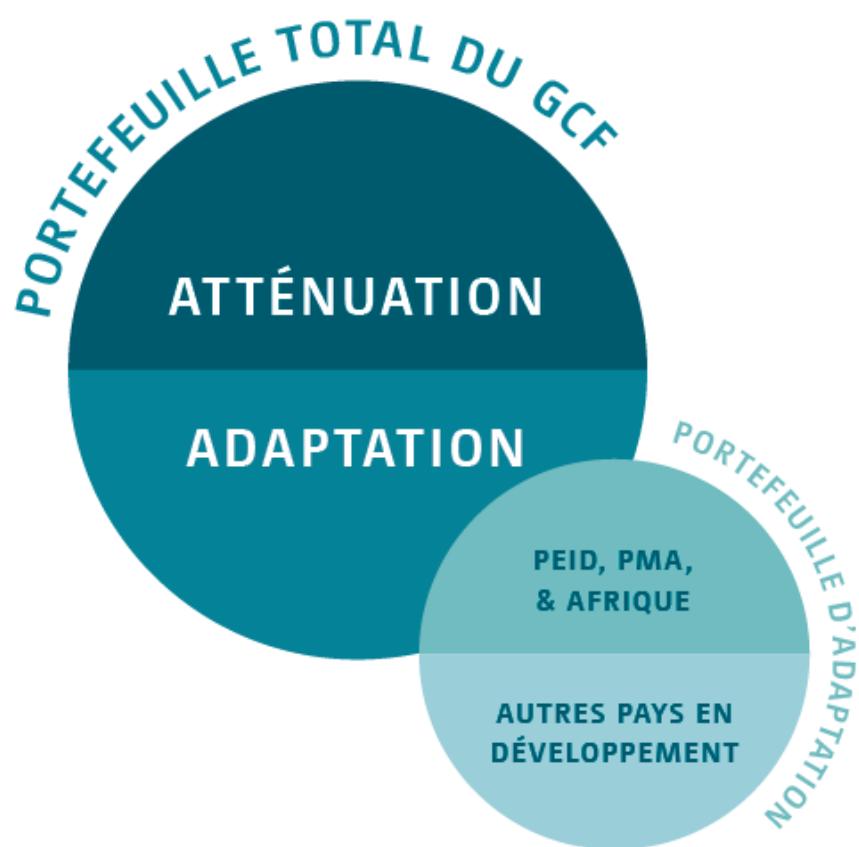




GREEN
CLIMATE
FUND

Les ressources du FVC

- 10.3 milliards USD en promesse de dons
- 10.1 milliards USD de contributions signées
- Equilibre entre atténuation et adaptation (50/50)
- Equilibre géographique
- 50% des ressources d'adaptation pour les PEID, les PMA et les Pays Africains
- 130 millions USD pour les activités d'appui préparatoire
- 40 millions USD dédiés à la préparation des projets





GREEN
CLIMATE
FUND

Caractéristiques du FVC

Appropriation nationale par les AND et les points focaux

Equilibre entre atténuation et adaptation

Voix égale pour les pays en développement et les pays développés

Diversité du portefeuille d'Entités Accréditées

Diversité des instruments financiers

Un mécanisme dédié au secteur privé

Le plus grand fonds dédié à la lutte contre les changements climatiques



GREEN
CLIMATE
FUND

Dialoguer avec le FVC

Etablir et maintenir une Autorité Nationale Désignée (AND) ou un Point Focal

Engager un dialogue stratégique par le biais du « programme pays »

Identifier et nommer des entités nationales pour les faire accréditer et accéder aux ressources du FVC

Développer des projets et des programmes pour soumettre des propositions de financement au par le biais des entités accréditées